Carte 4 : Les zones d'affectation

Plan d'affectation du territoire public de l'Estrie

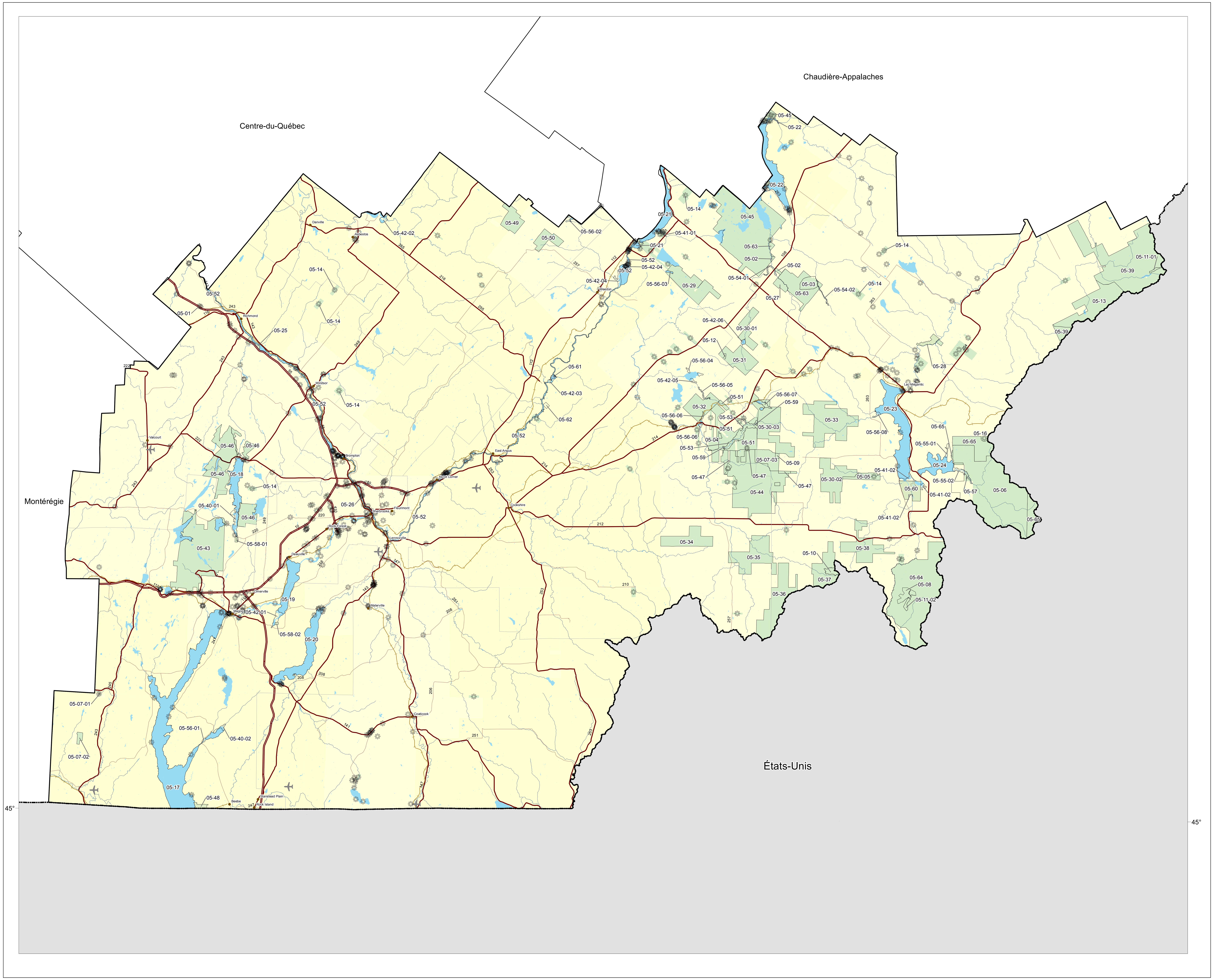

Découpage [1]

00-00 — Zone d'affectation

Tenure [2]

Privée

Publique

Infrastructure de transport

Aéroport

Autoroute

Route nationale, régionale et collectrice

Route locale et d'accès aux ressources

Chemin

Chemin de fer

Organisation administrative

Ville, localité

Municipalité régionale de comté (MRC)

Région administrative

Frontière

Frontière internationale

Notes :

1. Les pictogrammes (symbole) non numérotés illustrent la zone 05-15.
2. Cette carte illustre le territoire public et privé et il ne s'agit en aucun cas d'un répertoire ou d'un registre public au sens de la Loi sur les terres du domaine de l'État. Les données utilisées pour illustrer cette carte ont pu varier depuis la date de leur compilation.

Métadonnées

Projection

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°,
Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 07

Système de référence géodésique

NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84

0 5 10 15 km

1/275 000

Sources

Données [1]	Organisme	Année
Zone d'affectation	MRNF	2014
Base de données topographiques et administratives (BDTA 250k)	MRNF	2010
Bureau de l'arpenteur général du Québec (BAGQ)	MRNF	2009

Réalisation : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction régionale de l'Estrie-Montréal-Chaudière-Appalaches-Laval-Montérégie-Centre-du-Québec
Note : Le présent document n'a aucune portée légale

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

Énergie et Ressources naturelles
Québec